

Communiqué de presse

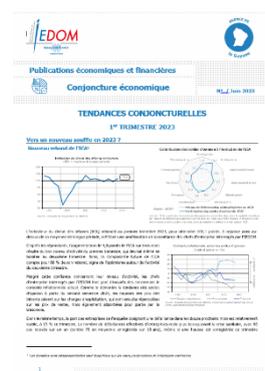
Cayenne, le 04/07/2023

Nouvelles publications de l'IEDOM en Guyane



**Le rapport annuel économique 2022 :
L'activité ralentit dans un contexte empreint
d'incertitudes**

**Les tendances conjoncturelles du
1T2023 :
Vers un nouveau souffle en 2023 ?**



À télécharger ici :

[Rapport annuel économique de la Guyane 2022 - IEDOM](#)
[Tendances conjoncturelles trimestrielles - 1er trimestre 2023 - IEDOM](#)

En 2022, l'activité économique ralentissait, dans un contexte empreint d'incertitudes. L'indicateur du climat des affaires (ICA) perdait 2,4 points, retrouvant ainsi sa moyenne de longue période (100,2 points). Cette baisse de la confiance des acteurs économiques du territoire était principalement liée à une inflation élevée et des difficultés d'approvisionnement.

Au premier trimestre 2023, l'ICA rebondit, atteignant 103,1 points. Malgré ce regain de confiance, les chefs d'entreprise interrogés par l'IEDOM font part d'inquiétudes persistantes concernant la pression inflationniste actuelle.

Affectée par la hausse des prix, la consommation des ménages avait montré des premiers signaux négatifs en fin d'année 2022. Au premier trimestre 2023, cette tendance se poursuit, avec notamment une contraction des importations de biens de consommation.

L'emploi salarié privé continue quant à lui de croître. Cette hausse ne doit toutefois pas masquer les réalités structurelles inquiétantes : les taux d'emploi et d'activité demeurent faibles en Guyane.

Dans un contexte de normalisation de la politique monétaire, l'activité bancaire perd de son dynamisme en 2022. L'encours sain total décélère (+4,7 %), avec un ralentissement marqué des crédits à l'investissement. D'autre part, la collecte des dépôts, affectée par la conjoncture, se contracte de 1,3 %.

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et monétaire des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Contact : direction@iedom-guyane.fr - tél : 05 94 29 36 73